
United Nations
Group of Experts on
Geographical Names

Working Paper
No. 30

Eighteenth Session
Geneva, 12-23 August 1996

Item 20
of the Provisional Agenda

OTHER MATTERS

LA GESTION DE LA TOPONYMIE ET RESSOURCES DES INFOROUTES

Marc Richard, Commission de toponymie du Québec, Canada

Submitted by Henri Dorion, Président de la Commission de
toponymie du Québec, Canada.

Étant donné les progrès récents observés dans la transmission électronique de données, notamment et en particulier grâce aux ressources polyvalentes de l'autoroute de l'information, eu égard aux demandes et aux besoins d'échanger de l'information exprimés dans plusieurs résolutions des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, et, enfin, en raison de la grande dispersion géographique des experts et des gestionnaires en matière de noms de lieux, il apparaît prometteur, pour la diffusion aussi bien que pour la collecte de données, d'exploiter ces nouvelles ressources électroniques.

Au nombre des avantages figurent la réduction des envois postaux, la décentralisation facilitée des travaux, la disponibilité accrue d'une information mise à jour plus fréquemment, la dynamisation du Groupe d'experts par la facilité accrue d'échanger, l'exportation et l'importation possible et rapide d'importants volumes de données, le tout favorisant la diffusion et l'utilisation des nomenclatures géographiques normalisées conformément aux résolutions adoptées par les Conférences.

De façon concrète, la mise sur pied d'un tel réseau nécessiterait la construction d'un site web (WWW) composé de plusieurs sous-fichiers. Il serait peut-être avantageux de confier à différentes autorités dûment accréditées la responsabilité de bâtir et d'entretenir ces sous-fichiers, afin d'accélérer la mise en service d'un tel site. À terme, il devrait être possible d'accéder à une banque mondiale normalisée de noms géographiques qui serait composée des nomenclatures nationales normalisées, de même qu'à une foule d'autres informations portant sur les noms géographiques et leur gestion. Il serait opportun, croyons-nous, d'examiner la possibilité de soumettre à une tarification l'accès aux fichiers placés sous la responsabilité des Nations Unies, afin d'assurer, par ce moyen, le financement partiel ou total de certaines activités ou publications relatives à la normalisation des noms géographiques.

Pour l'heure, à court ou à moyen terme, il apparaît réaliste de rendre l'information suivante disponible sur les inforoutes :

1. LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Les résolutions adoptées par les Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.
- La liste des documents techniques présentés par les participants à ces Conférences.
- Le règlement intérieur des Conférences.
- Le règlement intérieur qui s'applique au Groupe d'experts.
- Le rapport (volume 1) complet de chaque Conférence.

- Le *Glossaire de la terminologie employée dans la normalisation des noms géographiques*.
- Les *Noms de pays*, selon le Groupe d'experts.
- *La Cartographie mondiale*, périodique publié par les Nations Unies.

2. LA LOGISTIQUE DES CONFÉRENCES ET DES SÉANCES DU GROUPE D'EXPERTS

- L'ordre du jour des Conférences et des séances du Groupe d'experts à venir.
- L'information générale pertinente pour la tenue de ces événements.
- Les coordonnées professionnelles des membres du Groupe d'experts, des gestionnaires des autorités toponymiques accréditées et du personnel des Nations Unies affecté aux Conférences et aux séances du Groupe d'experts.
- Le bulletin des Nations Unies.

3. DES GROUPES DE DISCUSSION

- Un groupe de discussion général.
- un groupe de discussion par division géographique ou linguistique du Groupe d'experts.

4. LA FORMATION

- Les adresses des institutions où l'on dispense un enseignement sur la gestion de la toponymie.
- Les syllabus des cours offerts.

5. MATIÈRES DIVERSES

- Les nomenclatures nationales normalisées présentes sur les inforoutes.
- Les banques particulières constituées par des membres du Groupe d'experts ou par des autorités dûment accréditées (les exonymes, par exemple).